

Mme le Président: A l'ordre!

● (1530)

M. Nielsen: Madame le Président, si nous voulons que le système fonctionne . . .

M. Rae: Vous l'avez immobilisé pendant des semaines.

M. Nielsen: . . . j'exhorte les jacasseurs du parti socialiste à jacasser par l'entremise de leur leader à la Chambre au lieu d'interrompre comme ils le font maintenant.

Si la présidence autorise un tel comportement, le système s'effondrera. Je puis vous garantir, madame le Président, qu'il n'y a rien de plus simple . . .

Une voix: Merci, Erik.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Ils pourraient peut-être arrêter de hurler. Tout le monde peut parler sauf eux; c'est ce qu'ils pensent de la liberté de parole à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: S'ils cessaient de jacasser afin que vous puissiez m'entendre, madame le Président . . .

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. La parole est au député du Yukon.

M. Nielsen: Je suggérerais que la présidence n'accorde la parole qu'aux leaders des trois partis à la Chambre pour parler des travaux de la Chambre, sauf dans des circonstances exceptionnelles.

Nous n'aurions aucun mal à faire comme le petit croupion rouge . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: . . . à mettre au point une série de questions comme celles que l'on vient de nous servir. En fait, si la présidence autorise ce genre de procédé, et je ne fais là aucune menace, madame le Président . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: . . . mais si on tolère pareille attitude à ma gauche, soyez certain que nous en ferons autant. Je ne ferai pas taire mes députés.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Je les inviterai à participer librement en posant les questions qui les intéressent personnellement. Je suggérerais à la présidence que ces questions soient posées par les leaders de la Chambre sauf dans de très rares circonstances, sans quoi ce sera la pagaille.

Mme le Président: Cette suggestion me semble excellente et les leaders de la Chambre devraient en effet en discuter. Je tiens seulement à rappeler que je ne peux pas refuser la parole aux députés lorsqu'ils la demandent. Je dois la leur donner. Les députés sont autorisés à poser des questions sur les initiatives ministérielles. Ils doivent poser des questions concises et

Travaux de la Chambre

pertinentes en s'abstenant de faire des discours. Je veillerai à ce que leurs questions ne dégénèrent pas en discours. Néanmoins, je demande aux députés de coopérer avec leurs leaders à la Chambre. C'est en effet la meilleure façon de procéder.

M. Hnatyshyn: Ce ne serait pas arrivé si Stanley Knowles avait été là.

M. Waddell: Madame le Président, j'ai une brève question à poser.

M. Shields: Posez-la alors.

M. Waddell: Bon nombre d'entre nous avons passé l'intersession . . .

Une voix: Posez donc votre question.

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Laissez m'en la chance.

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Bon nombre d'entre nous avons passé les vacances à notre bureau de circonscription. Il ne s'est pas passé un jour sans que des électeurs viennent se plaindre auprès de nous de la politique économique du gouvernement.

Des voix: Règlement!

Mme le Président: À l'ordre, je vous prie. Ce préambule est superflu. Si le député souhaite poser une question sur les mesures d'initiative gouvernementale, il peut le faire tout de go. Il pourrait demander au gouvernement par exemple s'il a l'intention de présenter un projet de loi sur telle ou telle question.

M. Waddell: Madame le Président, je voudrais savoir si le gouvernement a l'intention de déposer un projet de loi qui permettrait d'alléger le fardeau des personnes âgées en augmentant notamment la pension de vieillesse au cours de ce trimestre afin de mettre fin à leurs tourments. Il ne s'est pas passé un jour sans que certains d'entre eux ne viennent se plaindre auprès de nous des conséquences désastreuses des taux d'intérêt actuels et de l'inflation.

M. Pinard: Madame le Président, le gouvernement aimerait bien que l'on passe à l'étude d'un important bill, le bill C-85, qui porte sur la promotion des denrées et des produits agricoles canadiens. Nous sommes prêts à travailler. Malheureusement, l'attitude du NPD nous en empêche et c'est extrêmement regrettable.

M. Korchinski: Madame le Président, à cause des changements de responsabilités au sein du MEER, nous ne savons plus à qui adresser nos questions. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire si on compte déposer un projet de loi qui chargera l'un des ministériels de parler au nom de ce ministère? Devons-nous adresser nos questions à l'ancien titulaire de ce portefeuille ou au patron du nouveau ministère, le ministère de l'Expansion économique régionale ou je ne sais trop quoi? Nous aimerions savoir à qui nous devons adresser les questions concernant ce ministère.